



## «AVERTISSEMENT CONTRE LA MIXITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES», DE PAR SALEM ELADJAMI

# Attention, brûlot en vente libre !

J'attire l'attention des responsables concernés sur un petit ouvrage actuellement en circulation et en vente libre en Algérie intitulé *Avertissement contre la mixité entre les hommes et les femmes*, écrit par Salem Eladjami, édité en Égypte et diffusé en Algérie par Maktabat Errayane, place Souk-El-Oued, téléphone : 032 24 87 27 (indicatif de la wilaya d'Oum-El-Bouaghi).

Cet ouvrage, en citant des versets coraniques et des citations du Prophète (SAWS) sortis de leur contexte, veut interdire

tout contact entre l'homme et la femme dans tout lieu public, notamment les lieux de scolarité, les lieux de travail, les marchés pour des commissions, auxquels l'auteur associe insidieusement les bars, les dancings, les lieux de loisirs, les lieux de débauche, etc. pouvant conduire à modifier le comportement de la femme et lui offrir de multiples occasions de se dévergondner, une issue inéluctable. La femme deviendrait de plus en plus coquette et masculine et l'homme de plus en plus efféminé et sans autorité. Cette transformation dans les rapports entre l'homme et la femme est

due en premier lieu, comme le précise l'auteur, «à la faiblesse mentale de la femme» (page 7) et «l'inconscience de l'homme», car, ajoute-t-il, l'être humain (homme ou femme) est par nature envieux et jaloux (page 16 et suivantes).

Toutes les fonctions hors foyer doivent être interdites (infirmières, enseignantes, secrétaires...). Aussi, conclut-il, la place de la femme est dans son foyer qu'elle ne doit jamais quitter.

Une telle approche des rapports des hommes et des femmes est un véritable appel à l'asservissement de la femme, à

sa condamnation à une réclusion à perpétuité, à son effacement de la société en tant que spectre indésirable car elle ne peut générer que débauche et le mal, incapable qu'elle est de contrôler «ses pulsions» et de résister au «harcèlement» des hommes (réel celui-là et puni par la loi mais insuffisamment poursuivi).

Heureusement que la société algérienne ou musulmane en général attachée à la morale islamique n'est pas Aad ni Tamoud (comme le veut faire croire l'auteur de ce brûlot sur la mixité, comme elle le montre dans sa vie quotidienne, avec ses déviances, certes, mais pas plus que d'autres sociétés musulmanes ou autres, projetées dans la modernité.

Par contre, Dieu seul sait ce que peut supporter une femme recluse dans son foyer lorsqu'elle est soumise à la loi occulte d'un père, d'une fratrie ou d'un époux convaincu de détenir la toute-puissance divine maritale. La justice est alimentée par ces drames atroces (un infime pourcentage de la réalité) où la plus fantaisiste des suspicions conduit à la violence et à la mort de la femme ou à son suicide. La mixité n'est qu'un faux alibi, un argument fallacieux pour amputer la société de la moitié de sa composante et l'humanité de celles qui continuent à le créer.

La vente et la diffusion de ce brûlot va à l'encontre des efforts entrepris par notre pays pour intégrer la femme non seulement dans le circuit économique et social, mais surtout dans le domaine politique (30 %) qui est d'essence réservé à la gent masculine.

O. K.

## Le 8 Mars chez nous cette année !

Cette année, la femme ne sera pas mise au... vert ! Élection oblige !

La femme en a vu de toutes les couleurs... après la belle plante verte, la femme objet, la femme sujet de conversation dans les cafés, la femme sois belle et tais-toi ! la femme enterrée vivante (ils vont nous sortir encore cet argument pour dire que ça va mieux !), la femme insulte pour les gosses dans la cour de récré..., la moudjahida qui selon certains ne faisait que la galette et pensait les blessures... au sens propre comme au figuré ...

Eurekaaaaa!!! Cette année, la femme va être quota !! mabrouk à sidi... juste qu'elle sera quota en... queue de liste (si vous voyez ce que je veux dire !) sans connotation aucune... pour combler les... trous !

Et moi en ce 8 mars, j'ai une pensée particulière aux chaouiettes et kbayliettes qui sont mortes de froid cet hiver..., aux femmes harcelées dans leur lieu de travail et qui n'osent en parler..., à Djamilia la belle Bouhired, à Katia Bengana *allah yerhamha*, à Hassiba Boulmerka..., à ma fille Camy (avec l'angoisse terrible de ce qui attend cette femme de demain)... et j'en oublie...

M<sup>me</sup> L. F.Z.

## Pourquoi châtier les lauréats ?

En vertu du décret présidentiel n° 03-309 du 11 septembre 2003 portant organisation et gestion de la formation et du perfectionnement à l'étranger, et notamment son article 05, les enfants d'agents de l'Etat rappelés à l'administration centrale (en Algérie) ouvrent droit à la poursuite de leurs études à l'étranger.

Depuis la publication dudit décret au Journal officiel, le ministre des Affaires étrangères, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministre des Finances, qui composent la Commission nationale des bourses à l'étranger, ont toujours accordé ce droit à cette catégorie de bénéficiaires, sans difficulté.

Sur proposition du MERS, faisant état de disposition de structures universitaires adéquates dans notre pays, Monsieur le Président, lors d'une audition, aurait donné son acquiescement pour que les lauréats du bac poursuivent leurs études en Algérie.

Dans mon entendement, ce sont les candidats arabophones qui sont ciblés par cette directive, qui d'ailleurs n'a été suivie d'aucun texte juridique annulant les dispositions en vigueur.

Depuis, le MERS commence à imposer son diktat par l'exclusion de la catégorie des bénéficiaires, les enfants de diplomates ayant obtenu leur baccalauréat en Algérie, même s'ils sont de la classe spécifique (francophone).

Le même ministère resserre l'étau sur eux, en introduisant en 2009, par courrier officiel, une nouvelle disposition, à savoir que le postulant devait, d'ores et déjà, entamer ses études auprès d'une université pour jouir de l'octroi d'une bourse.

Pour s'adapter à la nouvelle donne et pour ne pas dire contourner diplomatiquement cette contrainte, il a été retenu de rappeler les agents diplomatiques et consulaires fin août, à l'effet de leur permettre d'inscrire leurs enfants, et soumettre le dossier à la Commission des bourses dans les délais, tout en remplissant le nouveau critère introduit de façon ostentatoire, et en contradiction avec le cadre juridique existant, en l'occurrence «entamer les études universitaires».

Ce blocage est survenu en 2010, pour la première fois, et n'a été résolu qu'en avril 2011, grâce à une décision du Premier ministre, spécifiant que son accord a été donné à titre exceptionnel.

La promotion suivante est restée bloquée à ce jour. Il se trouve également que même ceux bénéficiant d'une bourse d'études universitaires se sont vu refuser le droit à la prise en charge pour la post-graduation. Or, les textes y afférents sont clairs (décret présidentiel 03-309 du 11 septembre 2003).

En fait, pour les bacheliers 2011, il ne s'agit que d'une dizaine de lauréats ayant obtenu leur bac français à l'étranger, pour dire que ce n'est pas onéreux pour l'Etat, en plus du fait que c'est sur le budget du

MAE que les crédits sont amputés. Et enfin, les agents de l'Etat (les diplomates) ne peuvent pas négocier l'année de leur rappel pour la faire coïncider avec les exigences du MERS.

En apothéose, je voudrais préciser que la mesure prise par le MERS, qui est un châtement aux lauréats du bac français 2011, s'inscrit en faux avec l'article 21 alinéa 3 et 4 du décret présidentiel n° 09-221, portant statut particulier des agents diplomatiques et consulaires, stipulant :

«- lorsque leurs parents sont rappelés, les enfants des agents diplomatiques et consulaires en poste à l'étranger poursuivant des études supérieures bénéficient d'une bourse de formation pour la durée réglementaire qui reste à courir pour l'achèvement de leur cursus ;

- les enfants de l'agent diplomatique et consulaire ayant obtenu leur baccalauréat l'année de rappel de leurs parents bénéficient de cette disposition.»

Pour conclure, j'aimerais ajouter que les mesures du MERS s'apparentent à la poudre aux yeux, car cette année même une dérogation a été donnée, soi-disant à titre discriminatoire, sur instruction du Premier ministre.

**Benchikh Mohamed, président du Groupe de suivi du collectif des parents d'étudiants francophones bacheliers 2011**

### TEXTO

• A l'occasion de la Journée mondiale de la femme, je voudrais souhaiter longue vie et prospérité à toutes les femmes du monde, spécialement à ma mère, mes deux sœurs Dali et Salima, mes amies Cami, Chahra, Amel, Zina, Doudou et toutes celles qui sont proches de mon cœur et qui méritent d'être aimées et chéries tout au long de l'année et pas seulement aujourd'hui.

Bonne fête mesdames et demoiselles, tout l'honneur est pour vous.

**De la part de B. Mouloud - Timeghras**

• Pour toi Chahra de Béni Douala... pour toi Minoucha... je voudrais te dire que je t'apprécie bien depuis le premier jour. J'ai toujours été l'un de tes admirateurs et je le confirme d'ailleurs. Tu es pleine de vie et mystérieuse, j'appréhendais les jours où tu venais toute furieuse et je préférerais

plutôt te voir souriante et heureuse. Sache que je fais de mon mieux pour me rendre disponible et être présent toujours pour toi et les autres. Je te souhaite toute la réussite du monde...

Bonne chance dans tes études et n'oublie surtout pas que je serai toujours dans la liste des présents au cas où tu manques de quoi que ce soit, tu n'as qu'à me faire appel.

**B. Mouloud qui t'adore**

• Bonne fête à toutes les femmes qui m'entourent et qui m'aiment (tantes, grand-mère, cousines, amies, profs, et sans oublier celle qui m'a mis au monde, ma chère maman).

**Benghellam Yacine**

• Je voulais raconter mon histoire avec une personne exceptionnelle qui s'appelle Aziz Azzou.

Je l'aime plus que tout au monde, il a un cœur en or et énorme, il aime tout le monde et il ne peut jamais détester qui que ce soit, il m'a toujours apporté la joie et le bonheur et je lui

écris aujourd'hui pour lui souhaiter un bonheur infini et je veux juste qu'il sache qu'il ne trouvera jamais une personne qui l'aimera comme Kamar.

**Kamar qui t'aime pour toujours**

• A mon futur mari, Toi, mon trésor tu es toujours aussi cher à mon cœur, je m'exprime autant que je peux et je vais t'avouer ce que mon cœur me dit à longueur de temps à propos de toi, il dit que tu es l'homme de ma vie et le bonheur et la joie qui l'illuminent, chaque jour passé à tes côtés pour moi est un rêve et me donne envie d'arrêter le temps, tu es mon indispensable et je ne peux pas me passer de toi.

Tout simplement je suis folle de toi, et perdue sans toi. Je t'aime

**Ta Michette Selma**

**Pour écrire à Texto : soirsat2@gmail.com précisez texto**